



PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON

050079

Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et Sociales

ARRETE MODIFICATIF

à l'arrêté portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse
d'Allocations Familiales des PYRENEES ORIENTALES

LE PREFET DE LA REGION LANGUEDOC ROUSSILLON
PREFET DE L'HERAULT
Officier de la Légion d'Honneur

Vu le Code de la Sécurité Sociale notamment les articles L 212-2 et D 231-2 à D 231-5,

Vu les arrêtés préfectoraux n° 01 1122 du 29 octobre 2001, n°01-1613 du 31 décembre 2001, °02 0196 du 15 mai 2002, n° 030 081 du 18 février 2003, n°030 130 du 17 mars 2003, n°03 0599 du 23 juillet 2003, n°03 1196 du 20 octobre 2003 et n°03 1261 du 30 octobre 2003 et n°041026 du 20 Octobre 2004 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Orientales,

Vu le courrier de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens CFTC en date du 7 Janvier 2005 désignant de nouveaux membres,

Sur proposition de Monsieur le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales du Languedoc Roussillon,

099

ARRETE

Article 1er :

L'article 1er est modifié ainsi qu'il suit :

En tant que représentants des assurés sociaux sur désignation:

de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens CFTC

Titulaire :

Madame VERNER Christiane en remplacement de Madame JOLY Geneviève

Suppléant :

Madame MOR Danielle en remplacement de Madame VERNER Christiane

Le reste sans changement.

Article 2 :

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, le Préfet des Pyrénées-Orientales et le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales du Languedoc-Roussillon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région et à celui de la Préfecture du département des Pyrénées Orientales.

Fait à MONTPELLIER, le 14 FEV. 2005

Le Préfet de Région,



Pour signature
Le Chargé de Mission

Monique JACQUIN

Pour le Préfet de région et par délégation,
le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Christian MASSINON